



## Édito

Le Conseil Municipal a décidé de donner le nom d'André MABILLE, Maire Honoraire de La Brède et ceux de Jacques et Colette DEVEZE respectivement au stade et au complexe de tennis municipaux de La Sauque.

Le premier, Maire de 1977 à 1995, a acquis des propriétaires du Lycée de La Sauque les anciennes vignes du Château, puis a conduit la réalisation de l'ensemble du plateau sportif à l'exception des courts couverts, construits en 1997.

Les seconds ont créé puis animé ensemble la section tennis de La Brède de 1995 jusqu'au décès de Jacques survenu le 28 septembre 2008.

Ils ont su convaincre la Commune de réaliser au fil du temps les superbes équipements dont le Club est doté.

Rien que pour cela, nous devons aux trois cette reconnaissance qui vient de leur être officiellement manifestée par la Municipalité. Mais, bien plus que pour cela, celle-ci leur est due pour toutes les années qu'ils ont, avec constance, consacrées au service et à l'écoute de leurs concitoyens (Jacques DEVEZE a aussi siégé dix huit ans au Conseil Municipal).

Dans la vie politique, dans la vie sociale, comme dans la vie tout court, c'est la constance dans l'engagement, dans l'action, dans les sentiments qui permet de construire, tout l'inverse du spectacle que nous donne parfois le monde politique de tous bords pour qui ce qui est vrai un jour ne l'est plus le lendemain.

Le meilleur exemple de cette pantomime piteuse nous a été donné par les Verts d'Aquitaine qui, pendant la campagne des Élections Régionales disaient, la main sur le cœur, vouloir faire rempart de leur corps pour s'opposer à la LGV... mais qui s'y sont ralliés dès le soir du premier tour, toute honte bue, pour être conseillers régionaux ...

Bâtonnier Michel DUFRANC  
Maire de La Brède

## Rosière 2010

**Mercredi 24 mars**, six jeunes filles se sont présentées devant le Jury de la Rosière : Coralie BOURUMEAU, Ludivine DUVERNOY, Manon LIENEL, Doriane REY, Marion SARRIA, Alexia TALBI. Toutes souhaitent représenter la jeunesse brédoise les 24, 25 et 26 juin prochains.

Conformément au Testament de François de Paule Latapie qui institua la fête en 1823, le Jury était composé de M. le Maire, M. François Roche représentant Monsieur le Curé de la Paroisse, Me Bruno DESPUJOLS, notaire, suppléant le Juge de Paix de l'époque, et M. Jean Pierre Vigneron suppléant le Premier Adjoint ainsi que de **dix femmes mariées** : Sandrine MAITRE, Marie Ange DAUDON, Véronique REYNIER, Françoise LALANNE (empêchée) Marie CLAVERIE, Hélène FOGRET, Maria PELICANO, Dominique JAEN, Christiane DULOU, Anne-Marie MABILLE et de **six pères de famille** : Jean Michel RACHE, Michel DEYSIEUX, Daniel CAMPANER, Christian CHOISY (empêché), Richard CORNET, François BARQUIN.

« ... Les Juges de ce prix seront, M. Le Maire, M. le Curé, et M. le Juge de Paix, comme Juges nés, Six Pères de famille dont quatre au moins simples cultivateurs de villages, propriétaires et habitant constamment la Commune mais hors du Bourg, excepté Monsieur l'Adjoint du Maire qui sera le septième, si Messieurs les Juges nés sont d'avis de l'admettre, dix femmes mariées dont huit au moins seront choisies parmi les plus respectables épouses de simples cultivateurs établis dans le village ... »

**Ils ont élu Ludivine Duvernoy 175<sup>ème</sup> Rosière.** « Je suis extrêmement fière de réunir amis de toujours et amis retrouvés, petits et grands, anciens et nouveaux brédois lors de cette fête qui n'a nulle part ailleurs d'équivalent. Cet événement représente pour nous un rite de passage de la vie d'adolescent à la vie d'adulte, que nul ne souhaiterait manquer. 2010 ! C'est à nous de prendre les clés du village et de vous accompagner tout au long des festivités. »

De gauche à droite  
de bas en haut :  
Coralie BOURUMEAU,  
Ludivine DUVERNOY,  
Doriane REY,  
Alexia TALBI,  
Manon LIENEL,  
Marion SARRIA



# JEUNESSE

## Vacances d'avril 2010

L'accueil de loisirs municipal « Les Marmottes » ouvrira ses portes du LUNDI 19 au VENDREDI 30 AVRIL sur le thème du « Western ».

Au programme un accueil à la journée pour 48 enfants de 3 à 12 ans pendant les 2 semaines avec deux sorties prévues dans un centre équestre et à la ferme du Pinsan. Le service enfance/jeunesse propose également une semaine sportive du 26 au 30 avril pour les 9/16 ans avec la participation d'une équipe aux jeux d'Aquitaine Juniors se déroulant à Villenave d'Ornon le 28 avril.

Une équipe de 8 participants, âgés de 13 à 16 ans dont au moins 2 filles doit donc se constituer !

Les réservations débuteront le 29 mars jusqu'au 7 avril inclus. Vous pourrez trouver des bulletins d'inscription à la Mairie à déposer renseignés soit à la Mairie soit sur les accueils périscolaires de la commune. Renseignements auprès de Fabienne Constantin au 05 56 78 51 13 ou au 06 26 74 43 25.



## Vacances de février

C'est toujours avec un grand succès que se termine le séjour à la neige ouvert à 16 jeunes de la Commune de La Brède qui s'est déroulé cette année du 22 au 26 février. Le soleil n'a pas été au rendez-vous, ce qui n'a pas empêché nos jeunes de s'amuser et de profiter de leurs vacances entourés de Marine, Evelyne et Fabienne. Pour certains enfants c'était la découverte de la

montagne, pour d'autres l'apprentissage de la vie en collectivité, deux objectifs atteints par la Municipalité et l'équipe d'encadrement.

# ACTION SOCIALE

## Bénéficiez du service d'aide ménagère !

Vous ne pouvez plus ou avez des difficultés à effectuer certaines tâches quotidiennes... Le service d'aide à domicile du CCAS de La Brède est à votre service.

**L'intervention d'une aide à domicile peut être nécessaire pour : l'entretien courant de votre logement, les courses, le repassage, l'aide à la préparation des repas, l'accompagnement à l'extérieur.**

Le service social apprécie avec vous votre demande et effectue une évaluation de vos besoins :

- à votre domicile, pour connaître votre environnement ;
- par une écoute active, afin de prendre en compte vos habitudes
- par une approche globale qui tient compte de votre autonomie, de l'observation de vos conditions d'habitat, et des services déjà en place.

Le coût de l'aide ménagère est réparti entre votre caisse de retraite, ou du Conseil Général si vous bénéficiez de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, et votre participation personnelle qui est modulée en fonction de vos ressources. Si vous dépassez le plafond des ressources, vous bénéficierez du tarif fixé par le CCAS soit 14 € de l'heure.

Le service social vous accompagne dans toutes ces démarches.

**Pour toutes informations, contactez le CCAS au 05 57 97 76 92.**

# Vacances d'été : destination ailleurs !

Les séjours sont l'occasion de partir en vacances en France ou à l'étranger, au bord de la mer, à la montagne ou à la campagne pour s'enrichir et s'épanouir.

C'est aussi l'occasion de pratiquer de nombreuses activités riches et variées suivant les séjours : loisirs sportifs et culturels, activités scientifiques et techniques, découverte de l'environnement ...

L'Espace Info Jeunes met à votre disposition le guide été 2010 du CIJA ainsi que les catalogues des différents organismes de séjours pour enfants et adolescents.

Vous trouverez aussi les différents chantiers internationaux en France et à l'étranger.

Espace Info Jeunes  
3 avenue Charles de Gaulle  
33650 La Brède  
05 56 78 43 82

mercredi 9h 12h et 14h30 18h  
jeudi et vendredi 14h 17h30  
samedi 9h 12h en avril

# Info emploi !

A l'occasion de son ouverture, le Mac Donald de Cadaujac, recrute en CDI à temps partiel (20 à 25 heures) 35 équipiers polyvalents (Aide en cuisine, encaissement, conseil...).

Les horaires sont à définir (répartis sur 1 week-end sur 6 en repos mais 2 jours consécutifs de repos en semaine.)

Afin de pourvoir à ces postes, deux demi-journées d'information collective sont prévues le 14 avril à 10 heures et le 19 avril à 15 heures. Les jeunes de 16 ans peuvent postuler, mais attention en cdi. Pour les lycéens des contrats étudiants seront faits.

Pour plus d'infos contacter Sonia Campoy au Pôle Emploi de La Brède au 05 57 97 76 92

# DEUX PERSONNALITÉS MISES À L'HONNEUR

Le Conseil Municipal a souhaité honorer trois personnalités brédoises qui par leur engagement et leur volonté ont permis de donner au monde sportif des équipements dignes de ce nom.

**Le Stade de football Municipal de La Sauque**, réalisé sous l'impulsion d'André MABILLE, Maire de La Brède de 1977 à 1995, s'appellera « **Stade Municipal André MABILLE** »,

**Le Complexe de Tennis Municipal** s'appellera désormais « **Complexe de Tennis Municipaux Jacques et Colette DEVEZE** » qui ont marqué de leur empreinte le tennis brédois.

**Témoignage :** André MABILLE raconte « je conserve le souvenir heureux du jour où avec le soutien de mon Conseil Municipal, j'ai pu signer l'acte d'acquisition des 9 hectares d'anciennes vignes que les « Colonies de Vacances du Sud Ouest » souhaitaient vendre pour faire face à des réinvestissements importants sur le Lycée de La Sauque. Pour la petite histoire, je me permets d'ajouter que j'avais verbalement promis à Monsieur l'Abbé de Traversay, directeur de l'association que la Commune de La Brède s'engageait à réserver ces terrains pour les besoins du sport et qu'elle n'avait nullement l'intention d'y implanter un lotissement. Trente ans plus tard : la promesse est tenue. »

## Un peu d'histoire :

**1984, un véritable complexe sportif sort de terre** avec la construction de tribunes et vestiaires au stade de football ainsi que deux courts de tennis et d'un club house sur la partie haute de la propriété.

**1990**, les travaux se poursuivent avec la création de deux courts de tennis supplémentaires. A cette époque, la section Tennis de l'USB dirigée par Colette DEVEZE comptait 158 membres dont 69 jeunes pour 2 éducateurs diplômés.

**1994**, seront réalisés les tribunes et les vestiaires actuels. L'inauguration de l'ensemble des installations a lieu le 18 juin cette année là.

**1997**, durant le premier mandat de Michel DUFRANC, le complexe sportif s'agrandira avec la construction des courts de tennis couverts. Plus tard, un terrain de football annexe sera construit, aménagé (pose de main courante, arrosage intégré et éclairage) et homologué par la Ligue de Football.

**2007/2008**, deux terrains d'entraînement supplémentaires verront le jour.

**Prochainement**, la Municipalité inaugurera le nouveau foyer du complexe sportif. Ce nouveau lieu de convivialité permettra au club de football d'accueillir ses adhérents et invités. Il pourra aussi être utilisé par la Mairie et d'autres associations pour certaines de leurs activités.



M. André Mabilles ne voulait laisser le soin à personne de couper un ruban tricolore si longtemps attendu. (autour du Maire, Hubert Lagoueyte, Conseiller Général, Pierre Ducout, Député, Marc Carras, USB).

André MABILLE  
40 Avenue de l'Espérance de Lois  
33650 - La Brède -

MAIRIE DE LA BREDE  
23 FÉV. 2010  
ARRIVÉE COURRIER

La Brède le 21 février 2010  
Monsieur Michel DUFRANC  
Maire de La Brède

Monsieur de Mairie,

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai pris connaissance de votre correspondance m'informant de la décision du Conseil Municipal du 3 février de marquer de mon nom le "Stade Municipal de La Brède". Je suis très sensible à cette marque de reconnaissance pour le travail accompli par la Municipalité que j'ai eu l'honneur de conduire pour mener à bien nos programmes de développement; en particulier dans le domaine de la jeunesse et du sport. Cette ce fut un long et parfois difficile parcours mais au sein de notre très noble Conseil Municipal des nombreux points et additions que nous discuterons après nous.

Personnellement, je conserve le souvenir heureux du jour où avec le soutien de mon Conseil Municipal j'ai pu signer l'acte d'acquisition de 9 hectares d'anciennes vignes que les "Colonies de Vacances du Sud-Ouest" souhaitaient vendre pour faire face à des réinvestissements importants sur le Lycée de La Sauque. Pour la petite histoire, je me permets d'ajouter que j'avais verbalement promis à Monsieur l'Abbé de Traversay, directeur de l'association que la Commune de La Brède s'engageait à réserver ces terrains pour les besoins du sport et qu'elle n'avait nullement l'intention d'y implanter un lotissement. Trente ans plus tard : la promesse est tenue.

Enfin, et peut-être surtout, je suis très heureux d'apprendre que par la même délibération du 3 février 2010 le Conseil a décidé de donner le nom de Jacques DEVEZE au complexe tennis de La Sauque. Cette décision est de grande importance et vos souhaits, connus au monde du tennis, ont permis de couler dans le marbre le nom de Jacques et Colette DEVEZE depuis la création du 14 août et de la section Tennis il y a près de quarante années sur le stade du Bourg.

Mieux que de simplement je vous prie de bien vouloir transmettre, Monsieur de Mairie, mes compliments à vos divers collaborateurs du Conseil et du Personnel pour l'excellence du travail accompli dans le cadre de leurs missions respectives pour l'intérêt des habitants municipaux et le respect des biens publics.

Bien Cordialement de votre Homonyme:  
Qui vous assure Monsieur le Maire de sa fidèle amitié.

A. MABILLE

Mme Colette DEVEZE  
9, Allée Glandiche  
33650 LA BREDE  
Tel : 05.56.20.23.72

LA BREDE le : 27 Février 2010

MAIRIE DE LA BREDE  
01 MARS 2010  
ARRIVÉE COURRIER

MAIRIE de La BREDE  
Mr le Maire  
33650 LA BREDE

Monsieur le Maire,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous remercie de l'intérêt amical que vous portez à notre famille.

Certes, il a fallu convaincre (cela n'a pas été toujours facile), mais c'est avec cœur, passion et intégrité que nous l'avons fait.

Cette reconnaissance me touche et m'honore.

Monsieur Mabilles et Jacques ont beaucoup travaillé ensemble pour que le complexe (foot et tennis) se fasse. Je suis heureuse de savoir qu'il sera également mis à l'honneur.

Je vous pris de croire à l'assurance de mes sentiments amicaux.

Colette DEVEZE

# BRÈVES

## Passeports biométriques

Les permanences ont lieu du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 15h à 17h30 (sauf le mercredi après midi).

Pour constituer votre dossier de demande, **vous devez d'abord prendre rendez-vous à l'accueil de la Mairie** au 05 57 97 18 58 (compter 20 minutes par dossier).

**Attention aux délais !** Il faut compter un mois à un mois et demi pour obtenir son passeport.

## Ramassage des déchets verts

Mardi 20 avril

**Inscription** (au plus tard à 16 heures la veille du 1er jour de la collecte)

- par téléphone (appel gratuit) : 0 805 020 002

- par internet :

dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

Plus d'infos sur [www.cc-montesquieu.fr](http://www.cc-montesquieu.fr)

## Nuisances sonores

Par arrêté préfectoral du 5 octobre 2009, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



### Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication

Photos : Mairie • Impression : Imprimerie Jammayrac • Tirage à 1500 exemplaires

Dépôt légal à parution

Mairie de La Brède - 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède cedex

Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50

courriel : [contact@labrede-montesquieu.com](mailto:contact@labrede-montesquieu.com) • Site web : [www.labrede-montesquieu.com](http://www.labrede-montesquieu.com)

# URBANISME

## Remaniement du cadastre de La Brède

Les propriétaires ont reçu un courrier du service du cadastre qui procède actuellement au remaniement du plan cadastral sur notre commune. Les photos aériennes ont été réalisées en 2009 et les mesurages sur le terrain sont prévus cette année.

Comme cela a déjà été fait pour de nombreuses communes en France, c'est au tour du plan cadastral de La Brède de se mettre à jour. En effet, notre plan cadastral est toujours basé sur celui qui a été réalisé en 1810 sous Napoléon. Les instruments de mesure ont bien évolué depuis. Il est donc important que le cadastre de La Brède fasse lui aussi l'objet d'un remaniement pour que ce plan coïncide avec les réelles limites des propriétés. Dans ce courrier, il est demandé aux propriétaires, s'ils le souhaitent, d'apporter tout plan qui pourrait être utile à ces travaux. Il s'agit essentiellement des plans de bornage, documents d'arpentage ou plans de masse. Par arrêté préfectoral, les géomètres de la Section Topographique Départementale sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques et privées, à l'exclusion des bâtiments.

À l'issue des travaux de terrain, les propriétaires recevront un relevé des nouvelles références cadastrales de leurs parcelles, ils auront la possibilité de consulter le nouveau plan à la Mairie de La Brède et les géomètres du cadastre assureront une permanence.

**Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à contacter le service du cadastre (coordonnées sur le courrier).**

# PARCOURS DU CŒUR

## Bougez pour votre cœur, le 25 avril

Cette année encore le Centre Hébertiste de La Brède, avec le concours de la Municipalité, organise l'édition 2010 du Parcours du Cœur pilotée par la Fédération Française de Cardiologie qui se déroulera le 25 avril de 9h à 12h30 au stade du Bourg.

**9h** Accueil des participants et proposition des différentes activités (Step, jogging, badminton, basket, randonnées, etc ...)  
Formation initiale de l'utilisation d'un défibrillateur et démonstration Premiers Secours

**12h30** Vin d'honneur

**Participation de nombreux médecins.**

# Tribune libre

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

## La Brède Ensemble

Sécuriser notre cadre de vie

C'était une promesse de campagne de la majorité municipale en 2007, aujourd'hui c'est une réalité ! Nous avons à cœur de sécuriser notre cadre de vie, de favoriser le développement des cheminements doux et de recoudre notre tissu urbain en reliant les quartiers entre eux. C'est pour répondre à cet objectif, que l'avenue Charles de Gaulle fait peau neuve ! Occasionnant quelques désagréments, les travaux de réalisation de la piste multi-usages et du rond-point desservant la zone d'activité du Coudougney et de la Perrucade ont été lancés il y a moins d'un mois et seront achevés d'ici quelques semaines à peine. La vocation de cette transformation est de permettre à tous, et en particulier aux enfants, d'emprunter, à pied ou vélo, un cheminement doux, en site propre, pour relier les quartiers résidentiels, les zones d'activités commerciales, les espaces verts, jusqu'au cœur de bourg et aux écoles. En parallèle, le rond-point franchissable permettra de mieux distribuer la circulation et surtout de réduire la vitesse d'entrée dans le périmètre urbain ! S'il reste beaucoup à faire, force est de constater que notre majorité tient ses engagements !...

## La Brède aux Citoyens

Avez vous déjà été informés dans ce bulletin de bonnes nouvelles arrivant de notre Communauté de Communes ?

La décision prise en février par le Conseil Communautaire de baisser de 5% le taux 2010 de la taxe des ordures ménagères, en est une.

Ceci a pu être possible grâce à la diminution des déchets traités.

Même si l'impact ne sera pas spectaculaire sur votre avis d'imposition, vous conviendrez qu'il est rare de voir un impôt baisser.

Un tri encore plus efficace, davantage de compostage individuel permettraient d'envisager de nouvelles baisses.

Continuons ensemble à être des éco-citoyens.